

Mobilisation des cadres de la DEF

FDEF

Une nouvelle alerte en urgence

179 jeunes gens accueillis.

124 places disponibles.

Le foyer de l'enfance a donc ré-ré-ré interpellé Mme Morere afin de traiter au plus haut niveau la situation au vue de sa gravité. Situation, dont l'ensemble des acteurs de la mission protection de l'enfance mesure les conséquences.

Le CD 34, la 3eme place des mesures non exercées

La publication du rapport du syndicat de la magistrature sur la protection de l'enfance (mai 2024) révèle que le département de l'Hérault occupe la triste 3eme place du nombre de mesure non exercée.

Nous allons rencontrer une de leur représentante, qui plus est, est juge des enfants, fin juin pour articuler nos revendications et actions.

Toute la profession sur le qui-vive

Avant la fameuse période estivale, point d'étape qui démontre qu'il n'y aura pas de pause ...syndicale.

• Créations de places en urgence : services de la préfecture alertés .

Nous venons d'avoir la confirmation que les services de la préfecture ont accordé du foncier la semaine dernière pour la création de place. Nous avons sollicité un échange avec M. Loubet Del Par et Mme De Montredon à ce sujet, mais ils refusent d'échanger à ce sujet avec nous. (pour rappel nous avons, nous-mêmes saisi la préfecture afin d'obtenir des réponses urgentes concernant les mesures non exercées).

• Diagnostic de la DEF et du PASEF

C'est le point qui avance. Les cadres de la DEF et les organisations syndicales (OS) ont rencontré le cabinet Eurogroup. Les demandes des cadres de la DEF se retrouvent bien dans les objectifs fixés. Cependant nous avons observé que les OS sont écartées des comités qui accompagnent le

processus de diagnostic ce qui ne contribue pas à apaiser la crise de confiance que traversent les professionnels de la DEF.

Nous restons en alerte et extrêmement vigilants à ce sujet.

L'audit a commencé. Il se déroulera pendant les mois d'été et ses préconisations seront rendues courant octobre.

• Cadres intérim

Nous avons obtenu une promesse d'avancée majeure pour soutenir la consolidation de leur statut et cadre d'emploi.

Le rdv d'étape prévu avec DGS et Mme Morere en juin a été annulé par ces derniers. Nous avons accepté le rdv de présentation du dispositif prévu cette fois en septembre et avons demandé de fixer une nouvelle date.

• Créations de places d'accueil

Les efforts de la collectivité pour créer de nouvelles places d'accueil sont importants. Nous rencontrons régulièrement avec une délégation de cadre la direction du PASEF afin de

vérifier la réalité des créations annoncées et la capacité opérationnelle des cadres à les utiliser.

Pour ce faire, nous avons demandé des données d'occupation des places afin de comparer les deux réalités : celle du PASEF et celle des acteurs de terrain.

A ce jour, pas de réponse.

Notre prochaine rencontre tripartite (PASEF / CGT / délégation de cadres DEF) aura lieu le 8 juillet.

Mobilisation des cadres de la DEF

Rapport du syndicat de la magistrature

www.syndicat-magistrature.fr

Extraits

522 juges des enfants sont chargés de suivre les 254673 enfants en danger faisant l'objet d'une mesure judiciaire de protection de l'enfance.

77 % des juges des enfants ont déjà renoncé à prendre des décisions de placement d'enfants en danger dans leur famille en raison d'une absence de place ou de structure adaptée à leur accueil.

En 2022, 60 enfants décédés de mort violente au sein de la famille.

160000 enfants agressés sexuellement chaque année, majoritairement au sein de leur famille.

Occitanie : 45 juges des enfants pour 5 973 969 hab.

Toute la profession sur le qui-vive

Réunis en assemblée générale, l'ensemble des participants a demandé la reconduction du préavis de grève.

Il persiste un très fort mécontentement et un sentiment de ne pas être entendus à la hauteur des urgences décrites.

Bien qu'il y ait quelques avancées concrètes (diagnostic, coordonnateur de recherche de places), la confiance n'est pas au rdv en raison d'une dégradation historique de l'exercice de la mission de protection de l'enfance.

Les cadres de la DEF nous sollicitent régulièrement pour faire remonter les dysfonctionnements quotidiens, révélant encore une fois le pilotage déséquilibré de cette mission.

De notre côté, nous sommes stupéfaits par la distance que prend la DGASD avec nous (représentants du personnel) alors que le dialogue est nécessaire pour éviter que la situation ne dérape et ne s'aggrave encore plus.

L'été arrive. Notre engagement, et vigilance ne cesseront pas pour autant.

Si le contexte le justifie, les mobilisations non plus.

